

L'AViQ, UNE NOUVELLE AGENCE AUX ENJEUX ESSENTIELS POUR LE SECTEUR À PROFIT SOCIAL !

21/01/2016

Ce jeudi 21 janvier s'est tenu à Charleroi le 1^{er} Conseil général de l'Agence pour une Vie de Qualité, nouvelle agence wallonne pour la Santé, la Protection Sociale, le Handicap et les Familles. Dominique Van de Sype, Secrétaire Général de l'UNIPSO, et Anne-Laure Matagne, Conseillère juridique, respectivement membres effectif et suppléant mandatés par l'UNIPSO, étaient présents lors de cette séance inaugurale. L'occasion de rappeler les principales lignes directrices qui guideront leur mandat.

Promotion et prévention de la santé, politique hospitalière, accueil, hébergement et accompagnement des personnes handicapées, malades, âgées, fragilisées... De nombreux secteurs réunis au sein de l'UNIPSO relèvent désormais de la compétence de l'AViQ. La mise en place de ce nouvel organe et son bon fonctionnement sont dès lors des enjeux fondamentaux pour l'UNIPSO et les secteurs qu'elle représente.

À travers ses mandats au sein de l'Agence (voir encadré), l'UNIPSO aura pour mission de représenter et de défendre les intérêts partagés par l'ensemble du secteur à profit social. "Il ne sera pas question pour nous d'interférer dans la gestion des politiques sectorielles, qui restent la prérogative de nos membres et des différents partenaires réunis au sein des instances de l'AViQ" rappelle Dominique Van de Sype. "Par contre, nous avons un rôle essentiel à jouer en tant que fédération intersectorielle en apportant notre expertise et notre vision sur une série d'enjeux communs, comme le vieillissement de la population, la prise en charge de la dépendance et la mise en place d'une assurance autonomie, la coordination des politiques sociales, etc."

Par rapport à la mise en place de ce nouvel OIP et son modèle d'organisation (cogestion – approche basée sur la transversalité des politiques et des secteurs), l'UNIPSO est confiante : "Globalement, nous pensons que la manière dont est structurée l'Agence permettra de repenser les politiques dans leur globalité, en mettant les bénéficiaires au centre afin de répondre le plus adéquatement possible à leurs besoins, selon leurs parcours de vie. Nous espérons également que l'approche transversale choisie favorisera la coordination entre les services et sera source d'innovation et de créativité dans les réponses à apporter aux défis sociétaux".

À plus court terme, l'UNIPSO sera particulièrement attentive, lors de la phase d'installation et d'opérationnalisation de l'Agence, à la continuité des services et au transfert de l'expertise acquise par l'administration. "Au-delà de quelques questionnements et réserves qui subsistent encore sur l'un ou l'autre aspect - place importante de l'autorité dans les organes, organisation concrète de la fonction consultative, place précise de chaque secteur et service au sein de l'Agence, etc. -, nous considérons l'AViQ comme une réelle opportunité pour renforcer, avec l'ensemble des acteurs wallons concernés, le modèle social wallon, et les principes de solidarité, d'accessibilité et de qualité des services rendus aux citoyens qui le sous-tendent. C'est sans conteste cet objectif ultime qui guidera nos actions futures au sein de l'Agence", conclut le Secrétaire Général de la confédération.

LES MANDATS UNIPSO AU SEIN DE L'AViQ

Dans la nouvelle structuration de l'AViQ, l'UNIPSO, en tant qu'organisation interprofessionnelle représentative des employeurs du secteur à profit social, siègera au **Conseil général**, mais également au sein des **3 Comités de branche** qui composent l'Agence ("Bien-être et Santé", "Handicap" et "Familles") ainsi qu'au **Conseil de Stratégie et de Prospective**, véritable fonction consultative de l'Agence.

Si les missions et enjeux de ces divers mandats différeront sensiblement, l'enjeu, pour l'UNIPSO, sera d'y défendre les intérêts communs de ses membres et du secteur à profit social.

[Plus d'info ? Note d'analyse UNIPSO](#)

À propos de l'UNIPSO : l'UNIPSO est la confédération intersectorielle et pluraliste des employeurs du secteur à profit social (non marchand) en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle représente plus de trente fédérations d'employeurs du secteur public et privé, actives dans le domaine de la santé, l'accueil et l'hébergement des personnes âgées, l'aide et les soins à domicile, l'aide aux personnes fragilisées, l'aide et l'hébergement des personnes handicapées, l'aide à la jeunesse, la petite enfance, les entreprises de travail adapté, l'insertion socioprofessionnelle, la culture, le sport et l'enseignement, ainsi que les organismes d'action sociale et les mutualités. En termes d'emploi, le secteur à profit social représente à lui seul près de 20% de l'emploi total wallon, soit plus de 9.000 entreprises en Wallonie et plus de 200.000 travailleurs. On estime que plus d'un tiers de ces emplois relèvent désormais du champ de compétences de l'AViQ.

L'UNIPSO et la concertation sociale : en tant que fédération représentative du secteur à profit social en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles, l'UNIPSO siège dans différents lieux de concertation et de décision dans lesquels elle est amenée à représenter et à défendre les intérêts communs des employeurs du secteur. Elle est notamment membre du CESW depuis 2005, où elle siège dans les différentes commissions et détient un mandat à part entière au sein du Bureau (2013) et fait également partie du Groupe des Partenaires Sociaux de Wallonie (GPS-W) depuis sa création.

www.unipso.be – rejoignez-nous sur



UNIPSO ASBL

Square Arthur Masson 1 bte 7 – 5000 Namur (siège social)
081/24.90.20

Rue du Congrès 37-41 bte 3 – 1000 Bruxelles
02/210.53.00

unipso@unipso.be – www.unipso.be – N° entr.: 0464 281 392 – Belfius IBAN BE23 0682 2289 3091 BIC GKCCBEBB

